



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 3685

### Texte de la question

#### ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. le président. La parole est à M. Camille de Rocca Serra, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Camille de Rocca Serra. Madame la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, le général de Gaulle a su consacrer l'indépendance énergétique de la France. Jusqu'à Nicolas Sarkozy, tous ses successeurs, sans exception, ont favorisé le développement de la filière nucléaire qui est aujourd'hui, sur le plan technologique, un fleuron de l'industrie française.

En mars 2010, lors de la Conférence internationale sur l'accès au nucléaire civil, Nicolas Sarkozy avait exprimé le souci qui devait être le nôtre en matière de transparence et de garantie de la sûreté nucléaire. En février 2011, le Conseil de politique nucléaire réuni sous l'autorité du Président de la République a su définir la stratégie industrielle et l'exigence de sûreté de la filière.

Le rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, remis le 17 novembre dernier à l'Autorité de sûreté nucléaire est formel : aucun des cinquante-huit réacteurs ne mérite d'être fermé, et les normes de sûreté de ces installations peuvent être " légitimement considérées comme sûres ".

L'irresponsabilité de François Hollande, qui a négocié un accord surréaliste et purement électoraliste avec les Verts, a sacrifié l'avenir d'une filière aussi emblématique, et ce au mépris de 400 000 salariés, au mépris de l'indépendance énergétique de la France, au mépris de nos territoires et au mépris de la lutte contre le réchauffement climatique.

Mais démanteler la filière nucléaire, c'est aussi accepter une augmentation de 50 % du prix de l'électricité : les Français devront trancher.

Sous l'autorité du Président de la République et du Premier ministre, le Gouvernement et la majorité se sont engagés dans le débat du nucléaire en ayant constamment le souci de la transparence, contrairement à l'opacité cultivée par l'opposition, laquelle a décidé la mort de cette industrie.

Alors que le parti socialiste revient à l'économie du troc et du marchandage - vingt-quatre réacteurs égalent vingt-quatre circonscriptions -, pour la majorité, le nucléaire a un prix : celui de la sûreté.

Madame la ministre, ("*Deux minutes !*" sur les bancs du groupe SRC) pouvez-vous dire, à cette étape de l'expertise de l'IRSN, devant la représentation nationale, quel est le calendrier...

M. le président. La parole est à Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement*. Monsieur Camille de Rocca Serra, vous avez raison : la sûreté nucléaire ne se négocie pas. Aucune idéologie, aucune considération électoraliste ne doit interférer avec elle. Il en est de même des considérations économiques : quand il faut faire des investissements, nous les faisons ; ils sont prescrits à l'exploitant sans discussion possible. Vous le savez bien, monsieur le député, puisqu'en tant que rapporteur spécial de la commission des finances, vous avez travaillé sur ce sujet.

Dégrader le débat, comme cela a été fait récemment lors des négociations entre les Verts et le parti socialiste, d'ailleurs dénoncées depuis par Eva Joly,...

M. Henri Emmanuelli. Quel niveau !

Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, *ministre*. ...c'est occulter le véritable enjeu : l'amélioration de la sûreté des centrales qui fonctionnent aujourd'hui et qui, en tout état de cause, fonctionneront encore longtemps. La sûreté nucléaire demande de prendre des décisions réfléchies assises sur des expertises. À la grande braderie du nucléaire organisée par la gauche, la sûreté risque de perdre beaucoup. Après l'accident de Fukushima, le Gouvernement a adopté la démarche inverse, fondée sur le sérieux et la transparence. À l'époque le Premier ministre avait immédiatement demandé qu'un audit soit mené sur nos centrales. C'est en nous appuyant sur ses conclusions que nous prendrons les décisions nécessaires, y compris, le cas échéant, celle d'une fermeture si des risques majeurs ne pouvaient pas être maîtrisés. Il revient à l'Autorité de sûreté nucléaire de rendre ses conclusions, ce sera chose faite en janvier. D'ici là, il n'est pas responsable de décider arbitrairement, sans critère sérieux, fondé sur la sûreté, de la fermeture de centrales. Pour sa part, le Gouvernement est décidé à poursuivre les investissements nécessaires pour la sûreté nucléaire. De la même façon, il continuera à investir dans les mesures d'efficacité énergétique et dans le développement des énergies renouvelables. Telle est la politique énergétique que nous proposons aux Français. Nous, nous ne la sous-traitons pas aux Verts. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Camille de Rocca Serra](#)

**Circonscription :** Corse-du-Sud (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3685

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2011